Jean Miélot, *Vie de sainte Katherine*, édition de Maria Colombo Timelli, Paris, Classiques Garnier, 2015 («Textes littéraires du Moyen Âge», 34); 276 pp. ISBN 978-2-8124-3878-3.

Après la récente parution chez les «Classiques Garnier» du *Nouveau Répertoire des mises en prose* (XIV^e-XVI^e siècle), sous la direction de M. Colombo Timelli, B. Ferrari, A. Schoysman et F. Suard, Paris, 2014, Mme Colombo, spécialiste reconnue dans le domaine du moyen français, publie dans la même collection l'édition critique de la *Vie de sainte Katherine* de Jean Miélot. Cette étude s'inscrit dans deux domaines de recherche récemment assez fréquentés par la critique. En effet, elle se situe d'une part dans l'horizon des études sur les traductions du latin au moyen français des XIV^e et XV^e siècles, notamment au sein de la cour bourguignonne, et d'autre part elle aborde la question de l'hagiographie dans la 'Romania' au Moyen Âge, à laquelle on a consacré un récent colloque (*L'agiografia volgare. Tradizioni di testi, motivi e linguaggi*, Atti del congresso internazionale, Klagenfurt, 15-16 gennaio 2015, a cura di E. de Roberto e R. Wilhelm, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016).

Figure célèbre à la cour de Bourgogne par sa riche production littéraire et par son rôle d'editor de manuscrits, Jean Miélot est aussi le traducteur de quatre vies de saints récemment éditées: saint Josse (1449), saint Adrien (1458), saint Fursy (1462-69) et sainte Catherine (1457). De cette dernière traduction on n'avait jusqu'à présent qu'une édition partielle de la fin du XIX^e siècle, publiée par Marius Sepet (Vie de S^{te} Catherine d'Alexandrie par Jean Mielot l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Texte revu et rapproché du français moderne, Paris, Hurtel, 1881 [réimpression, sans illustrations: Nantes, Editions Maison, 2007]).

Le texte est transmis par deux témoins, dont le principal est le ms. Paris Bibliothèque nationale de France, fr. 6449 (M), considéré comme un «manuscrit auctorial», supervisé par l'auteur lui-même (dans la mesure où le caractère autographe n'a jamais été démontré); l'autre est le ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, n.a.f. 28650 (D), réalisé par David Aubert pour Marguerite d'York entre 1474 et 1479. Dans la brève préface, Mme Colombo remercie M. Thierry Delcourt, décédé en 2011, qui lui avait signalé l'existence de ce deuxième témoin. C'est pour cette raison que le travail, déjà commencé sur la seule copie alors connue, a dû attendre quatre ans pour se voir achevé.

Lors d'une première étude, l'éditrice considérait Miélot à la fois comme traducteur et auteur de la *Vie de Sainte Katherine*, étant donné l'éloignement qu'elle constatait entre cette traduction et la version vulgate

de la *Légende Dorée* (voir M. Colombo Timelli, *La* Vie de sainte Katherine *de Jean Miélot (1457). Prolégomènes à une édition critique*, «Le Moyen Français», 67, 2010, pp. 13-35). Les recherches de Mme Colombo lui permettent désormais de préciser la source de Miélot. Il s'agit d'une légende écrite par un certain *Frater Petrus*, franciscain toscan du XIII^e siècle, intitulée la *Nova quedam singularis atque rara legenda ex aliis sex legendis collecta et perfecta*, et qui consiste en une sorte de «biographie exhaustive de la vierge et martyre d'Alexandrie» (p. 18). Malheureusement l'œuvre latine ne nous a été transmise que par des impressions du XVI^e siècle (aucun témoin manuscrit n'a été repéré). L'identification de la source permet ainsi d'affirmer la fidélité de Jean Miélot à son modèle et de remettre en question les rapports entre les deux manuscrits. La seule véritable modification de la source réside dans la subdivision en chapitres: 24 dans le texte de *Frater Petrus*, 100 dans le texte de Miélot.

Mme Colombo analyse la façon de traduire de Jean Miélot, caractérisée par la richesse de latinismes, de calques et de quelques structures latinisantes, conformément aux habitudes des traducteurs du XV^e siècle, et ne relève qu'une seule erreur d'interprétation imputable à l'auteur.

La comparaison avec la copie de David Aubert est particulièrement intéressante, malgré l'état lacunaire du manuscrit actuel (au moins trois cahiers manquent). Aubert, «copiste, remanieur, *escripvain* de Philippe le Bon à partir de 1459» (p. 29), n'est pas seulement un copiste passif. Il amplifie la prose de son modèle en employant des couples coordonnés et des insertions d'adverbes et d'adjectifs, qui «répondent indiscutablement à son désir de donner de l'ampleur à la phrase» (p. 32). Les divergences remarquables entre les deux textes poussent Mme Colombo à choisir de les publier séparément, ce qui lui permet de respecter les personnalités artistiques propres à chacun des deux auteurs. Il eût été impossible de faire autrement sachant que nous ne nous trouvons pas face à un remaniement médiocre d'un auteur anonyme.

L'éditrice met à profit sa conscience philologique pour bien mettre en relation les deux copies. Le texte de David Aubert même si réécrit lui est utile pour localiser et éventuellement corriger les erreurs de la copie de Miélot et les endroits où il s'éloigne du texte-source. Ce texte peut donc être reconstitué à l'aide de la source latine (quoique dans une impression plus récente) et du texte d'Aubert. Evidemment, le texte de Miélot peut à son tour être utilisé pour corriger les fautes du texte d'Aubert.

Malheureusement, l'éditrice n'a pas identifié de véritables fautes séparatives qui puissent démontrer l'existence d'une copie perdue entre la première traduction de Jean Miélot et le texte de M. C'est pour cela

qu'elle propose deux stemmata des rapports entre les manuscrits. Par souci d'économie, le premier semblerait préférable du point de vue théorique (aucune copie perdue entre la traduction et D). Toutefois, il n'v a aucun argument ecdotique suffisant pour en confirmer l'existence. Sur la base de l'exemple fourni à la p. 34, l'éditrice affirme que, puisque dans M on trouve une erreur ne figurant pas dans D qui à cet endroit correspond au texte latin, cela «permet de supposer [...] l'existence d'un archétype commun à M et D» (p. 35). Cela serait vrai si l'on avait pu démontrer le recours de D au texte latin pour corriger les fautes de Miélot (on l'exclue à la p. 36). Il s'agit donc d'une erreur séparative. Les arguments pour défendre l'existence d'un archétype demeurent aux deux endroits problématiques partagés par les deux copies et corrigibles seulement à l'aide de la source latine (pp. 37-38). La plupart des erreurs sont imputables à des sauts du même au même ou à des distractions du copiste, et ne posent pas de grands problèmes d'emendatio. Les petites modifications qui séparent les deux textes peuvent généralement être attribuées aux deux «auteurs»: Miélot a pu choisir de changer quelques détails dans la copie révisée par rapport à sa première traduction tandis qu'Aubert modifie considérablement son modèle. Il n'est donc jamais facile de distinguer entre les erreurs de copie et les choix volontaires. Le premier stemma constitué de la «traduction originale» et d'un archétype (démontré par les deux erreurs incorrigibles) dont sont issues les deux copies en sort renforcé. Dans tous les cas, cela ne modifie en rien la valeur des deux témoins. L'introduction générale (pp. 9-57) contient aussi une brève étude linguistique qui cherche à «mettre en relief les régionalismes» (p. 40) et les faits les plus typiques du moyen français du XV^e siècle. L'édition des deux textes (pp. 59-137 le texte de Miélot, pp. 139-208 celui d'Aubert) est suivie d'un glossaire assez riche qui, bien qu'il soit utile pour la compréhension du texte, est moins intéressant que les remarques lexicales sur les régionalismes et les mots rares exposées dans l'introduction (pp. 52-54). L'étude se clôt sur trois annexes: les données de la base *Ionas* de l'IRHT concernant la vie de S. Catherine (pp. 241-242), un tableau qui compare les titres des chapitres des deux versions (pp. 243-253) et l'édition de la version du Martvrologe tirée d'un ms. de Bruxelles (pp. 255-263), ainsi que sur une brève bibliographie (pp. 267-274) qui renvoie à une deuxième, plus riche, contenue dans le fascicule 67, 2010 du «Moyen Français», pp. 157-202, soignée par Olivier Delsaux.

On souhaiterait ajouter une petite remarque. Dans le chapitre LXXXIX David Aubert amplifie le texte de Miélot «En laquelle montaigne de Synaÿ a au jour d'huy ung moult beau monastere de moisnes *noyrs*». Co-

lombo explique: «les moines noirs sont les Cordeliers (nom des moines franciscains établis en France, portant une robe de bure brune ou grise)» (p. 195). Cependant, les moines noirs sont d'habitude les moines de l'Ordre Bénédictin. Dans le monastère de Sainte-Catherine du Sinaï demeuraient les moines orientaux de la Règle de Saint Basile. Il est possible que David Aubert ait pensé aux frères Cordeliers, mais vraisemblablement il aurait pu aussi penser aux moines Bénédictins. Ce n'est que de la maniaquerie.

Cette étude indispensable, de consultation aisée et claire, permet de restituer cette œuvre à deux figures remarquables, dignes de l'attention critique, et d'enrichir les recherches sur le milieu bourguignon du XV^e siècle, véritable foyer culturel extrêmement actif du Moyen Âge tardif.

Marco Robecchi Università di Verona - Université Paris-Sorbonne

Giulia Murgia, *La "Tavola Ritonda" tra intrattenimento ed enciclopedismo*, Roma, Sapienza Università Editrice, 2015; 458 pp. ISBN 978-88-98533-53-4 (versione online: <digilab-epub.uniroma1.it/index.php/Philologica/article/download/238/227>).

Il percorso degli studi relativi alla *Tavola Ritonda* ha conosciuto una fortuna controversa, almeno se confrontato con i romanzi arturiani in prosa francesi: se il dibattito intorno al *Tristan en prose* e al ciclo del *Lancelot-Graal* ha visto fiorire numerose edizioni e interventi critici a partire dagli ultimi decenni del sec. XIX, la *Tavola Ritonda* ha atteso, per lungo tempo invano, che gli studiosi riponessero un qualche interesse critico sul più celebre testo arturiano della nostra letteratura volgare. In questo quadro, dunque, il lavoro di G. M. si distingue *in primis* per il merito di richiamare nuovamente l'attenzione su un testo di grande importanza per la cultura italiana tre e quattrocentesca, nell'ambito di un saggio critico che l'autrice rielabora a partire da una tesi di dottorato discussa nell'a.a. 2011-2012 presso l'Università di Cagliari.

Veniamo dunque a ripercorrere i contenuti e la forma di questo ponderoso volume – introdotto da una puntuale *Prefazione* di M. Virdis – che G. M. imposta con un taglio segnatamente filologico-letterario, nel segno di un 'ibridismo' che mira a proporre un'indagine a tutto campo sulla *Tavola Ri*-